



## Déclaration de l'UNSa du 19.03.2020

---

Devant la grave crise sanitaire que notre pays traverse, Covéa met en place et adapte chaque jour, des dispositifs afin de protéger les salariés tout en essayant de continuer l'activité.

Au cours des points quotidiens dans lesquels l'UNSa vous fait part de ses demandes afin de corriger les dysfonctionnements constatés ; nous relevons que les Affaires Sociales ont essayé de répondre à nos différentes requêtes.

Cependant, il persiste des situations qui, sont inacceptables et mettent en danger la santé de ses salariés.

Aussi nous vous alertons très solennellement, en particulier, sur la situation alarmante des centres de Gestion GMF et des Agences MAAF et GMF.

L'UNSa ne peut pas accepter les mesures prises qui consistent à confiner des salariés (sédentaires et/ou itinérants) dans des lieux fermés au public

Rappelons que les managers des agences sont déjà équipés de matériel nomade et donc sont en situation immédiate de pouvoir télétravailler. Rappelons également que nous sommes alertés par nos collègues que les sociétaires clients n'apprécient pas du tout d'être « relancés » par leur assureur, pendant cette période hautement critique pour notre pays.

Nous sommes alertés quotidiennement par nos collègues,

- des CG GMF qui ne comprennent pas que leurs amis de la MAAF et de MMA soient en télétravail alors qu'eux doivent rester sur site.
- des salariés des Agences MAAF et GMF qui nous remontent les situations suivantes : « **plus de gel hydro-alcoolique, plus de femme de ménage, quasiment plus d'activité même au téléphone, qu'attend la direction des salariés des agences qu'ils tombent malades !** »

Nous constatons une montée de l'agressivité des salariés concernés qui n'acceptent pas, à juste titre, la différence de traitement dans les mesures prises par Covéa.

Nous considérons que toutes les mesures conservatoires ne sont pas prises pour ces populations contrairement à d'autres !

**Aussi devant l'urgence absolue de protection de la santé des collaborateurs face à cette crise exceptionnelle et pour un traitement équitable de tous, l'UNSa demande la fermeture immédiate de tous les sites Covéa.**

D'autres mutuelles de l'assurance ont pris cette mesure !